

26 Mars 2025

Convocation du 22 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mars à vingt heures trente minutes, les délégués du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Anché & Voulon, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Voulon, sous la présidence de Mme Martine FERREIRA.

Étaient présents : BARC Laetitia ; FERREIRA Martine ; LATU Roland (suppléant) ; MOUSSERION Martine (suppléante) ; MARTIN-CHARDONNIER Estelle ; PROTAT Clément ; REMBEAULT Raphaël

Absents excusés : BAZILLE Éric ; MARSAULT Samuel

Secrétaire : PROTAT Clément

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la réunion du 13 février 2025
- Vote du Compte Financier Unique 2024
- Vote du Budget 2025
- Personnel
- Questions diverses

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 FEVRIER 2025

Mme Ferreira donne lecture du procès-verbal de la réunion du 13 février 2025.

Les membres du conseil syndical, à l'unanimité, adoptent ce procès-verbal.

2- APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Madame Estelle MARTIN-CHARDONNIER présente le compte financier unique :

Investissement

Dépenses :	Budget :	8 000.00
	Réalisé :	5 828.60
	Reste à réaliser :	0.00

Recettes :	Budget :	8 000.00
	Réalisé :	3 588.07
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses :	Budget :	105 621.00
	Réalisé :	90 308.86

Recettes :	Budget :	105 621.00
	Réalisé :	105 604.86

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 2 240.53
Fonctionnement :	15 296.00
Résultat global :	13 055.47

Madame la Présidente quitte la salle de réunion.

Hors de la présence de la Présidente, Mme Estelle Martin-Chardonier préside la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité, adopte le compte financier unique 2024 tel que présenté.

3- - AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil syndical, après avoir approuvé le compte financier unique 2024, statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	15 296.00 €
- un excédent reporté de :	3 664.17 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	18 960.17 €
- un déficit d'investissement de :	- 2 240.53 €
- un excédent reporté de :	551.27 €
soit un déficit d'investissement cumulé de :	- 1 689.26 €

Le conseil syndical, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2025 le résultat de l'exercice 2024 comme suit :

- Report en recettes de fonctionnement (002) :	17 270.91 €
- Affectation complémentaire de réserve (1068) :	1 689.26 €
- Report en dépenses d'investissement (001) :	- 1 689.26 €

4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

La Présidente présente le projet de budget primitif.

Le Conseil syndical vote à l'unanimité à main levée le budget pour l'exercice 2025 tel qu'il est présenté, à savoir :

- **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses et Recettes.....	5 189.26 Euros
---------------------------	----------------

- **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses et Recettes.....	106 048.93 Euros
---------------------------	------------------

5- PERSONNEL

La Présidente et la Vice-présidente ont rencontré Marion REDIN pour évoquer avec elle le besoin d'un poste d'ATSEM si les « Grande Section » viennent à Voulon l'année prochaine.

L'enseignante Chloé Rémaud prendra les Grande Section, les CP et les CE1, elle aurait besoin d'une ATSEM les lundi, matin, jeudi matin et vendredi toute la journée. Il faudrait

donc augmenter le nombre d'heures hebdomadaires de Mme Redin, qui passerait à 19.5/35^{ème}.

Il faudra voir à quel moment elle pourra prendre sa pause repas, et vérifier avec le Centre de Gestion quel est le temps minimum qui doit lui être attribué et si cela compte dans le temps de travail.

6- QUESTIONS DIVERSES

- Le tableau interactif a été installé pendant les vacances scolaires par M. Stanislas et M. Protat.
- M. Protat a donné un carton de graines pour le jardin de l'école.
- Des coussins ont été donnés par l'entreprise Cotton Wood pour les banquettes en palettes.
- Des étagères ont été installées sous le préau pendant les vacances scolaires.
- Une famille arrivée à Anché avec 3 enfants (1 en primaire et 2 en maternelle) a confirmé l'inscription des enfants pour la rentrée.
- Les services de la Préfecture travaillent sur les TER pour préparer la prochaine rentrée. La Directrice de l'école de Payré va organiser une rencontre entre les enseignants et les élus pour discuter de l'organisation entre les deux écoles.
- Une visio a eu lieu le 25 mars avec la présidente du SIVOS, le maire de Voulon, la DGS de la communauté de communes et la Région au sujet du bus et des possibilités s'il devait tomber en panne (fin de la régie ou achat d'un nouveau bus ?). La Région finance toujours l'achat d'un bus à hauteur de 65%.
Après discussion, il ressort que les conseillers du SIVOS sont plutôt favorables à l'achat d'un nouveau bus plutôt qu'à la suppression de la régie. Une telle décision ne pourra bien-sûr être prise que sous réserve de l'accord des deux conseils municipaux et de l'obtention d'un prêt.
- M. Latu informe les conseillers du SIVOS qu'une étude énergétique pour les bâtiments de l'école va être demandée à SOREGIES par la commune.

La Vice-Présidente,
Estelle Martin-Chardonner

Le Secrétaire,
Clément Protat